

## Retraite : Ça les démange !

### Pas en l'état

Le 3 juin, M. Macron a reconnu que le projet de retraite par points ne pourrait pas être « repris en l'état ». Ce recul, même s'il n'est motivé que par son calendrier électoral, est cependant à mettre au crédit de notre mobilisation de 2019 et 2020, et de la crainte qu'il a de nous voir à nouveau nombreux dans la rue à la veille des présidentielles.

Pour autant, le MEDEF et ses alliés politiques continuent de mettre la pression pour faire au plus vite des économies sur le dos des retraités.

### Cour des comptes à la manœuvre

Le rapport du 15 juin de la Cour des comptes, présidé par M. Moscovici, insiste pour que le gouvernement « rembourse la dette en réduisant la dépense publique et la protection sociale » et en premier lieu, les « dépenses liées aux retraites ». Ses principales préconisations : le report de l'âge de départ et le gel des pensions.

### Parlementaires en éclaireurs

Missionnés par le 1<sup>er</sup> ministre, Lionel Causse, député LREM des Landes, et Nicolas Turquois député MODEM de la Vienne, viennent de rendre un rapport sur les « petites retraites ».

Après avoir constaté qu'un tiers des retraités perçoivent une faible pension, ils en déduisent :

- 1) Qu'il faut mieux informer les personnes en activité pour qu'elles puissent mieux anticiper leurs faibles ressources futures !!

Quant aux améliorations qu'ils souhaitent, principalement pour les professions agricoles et indépendantes, nos deux lascars proposent de les financer notamment par :

- 2) Le gel (ponctuel ?) des pensions.



- 3) La réduction de l'abattement de 10 % pour l'impôt sur le revenu des retraités.
- 4) L'augmentation de la CSG sur les retraites

### Déshabiller Pierre sans habiller Paul !

### On ne va pas se laisser faire

Nous ne savons pas si ces préconisations seront ou non reprises avant la présidentielle mais nous savons à quel combat il faut nous préparer.

Pour notre part nous considérons que notre système de retraite doit être amélioré, notamment par la revalorisation des pensions et particulièrement des plus basses, par la suppression de la CSG sur les retraites, par le rétablissement de la 1/2 part fiscale des veufs et veuves.

Sans oublier le 100 % sécu pour les frais de santé, qui éviterait aux retraités d'avoir à payer des mutuelles hors de prix ou pour certains de renoncer à toute mutuelle et aux soins.

Le financement de ces mesures de progrès social passe par une politique de développement de l'emploi et des salaires, et par une augmentation des cotisations patronales assise sur les profits des entreprises.

## Le 30 mai : La commune de Paris en chansons



Notre chorale de retraités était invitée dimanche 31 mai par le CAC 90 (Collectif artistiquement citoyen de Belfort) pour commémorer le 150<sup>ème</sup> anniversaire de la Commune de Paris.

Une déambulation à travers la ville de Belfort avec lecture de textes de Jules Valles, évocation

théâtrale du procès de Louise Michel, et bien sûr chansons accompagnées de violon, tambour et guitares.

Un beau moment, toutes générations confondues, qui donnent envie de recommencer à d'autres occasions !

## Nous n'oublions pas les ouvriers tués le 11 juin 1968

Comme chaque 11 juin depuis 53 ans, nous nous sommes retrouvés pour rendre hommage aux ouvriers victimes de l'acharnement de la famille Peugeot et des violences policières, le 11 juin 1968.

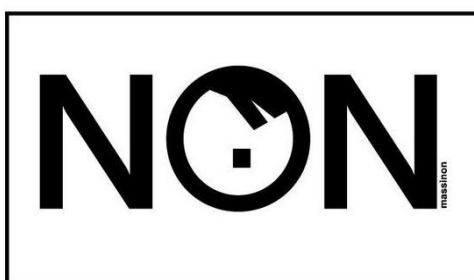
Nous n'oublions pas que nos acquis sociaux, aujourd'hui malmenés, ont été acquis par la lutte, parfois au prix du sang.

Un moment d'émotion, mais aussi de retrouvailles et de réflexion, en lien avec la situation d'aujourd'hui.



## 12 juin : Contre le racisme et les idées d'extrême-droite

Dans une période où les atteintes aux libertés se multiplient, notamment avec la loi dite de sécurité globale (même censurée par le Conseil constitutionnel) et alors que les vieux démons se réveillent, la CGT et des dizaines de syndicats, de partis, d'associations appelaient à des manifestations partout en France pour refuser le racisme et les menaces de l'autoritarisme.



Un signal d'alerte pour interpeller tous ceux qui, face aux difficultés de la vie quotidienne, sont tentés de chercher des boucs émissaires plutôt que de viser une société plus juste, plus solidaire et un meilleur partage des richesses.

A Montbéliard, le rassemblement s'est tenu rue piétonne Un combat à poursuivre pour éviter le poison de la division.

## Mardi 22 juin : ensemble pour l'emploi

Les plans de suppressions d'emplois et les délocalisations se poursuivent malgré les aides publiques massives dont ont bénéficié les grandes entreprises. Souvent, comme actuellement dans les fonderies, les salariés se battent dos au mur face à des fermetures programmées.

La CGT appelle les salariés de la filière automobile, qu'ils travaillent chez les donneurs d'ordre ou en sous-traitance, en CDI, CDD ou intérim à agir ensemble pour défendre et développer l'emploi, réduire le temps de travail et partager les richesses.

Quatre rassemblements régionaux sont prévus, dans les Hauts de France, en Ile de France, en Région Lyonnaise et dans l'Est

Le rassemblement de la région Est aura lieu à Sochaux mardi 22 juin de 10H30 à 15H devant l'usine PSA à la portière Montbéliard.

Il sera possible de manger sur place.

Des délégations de nombreuses usines sont attendus. Des salariés des services publics viendront aussi témoigner des répercussions de cette casse de l'emploi sur leur propre secteur.

Philippe Martinez interviewé à Renault Le Mans lors d'un débat public sur la filière automobile a indiqué : « *Il ne suffit pas de mettre un frein aux délocalisations, il est temps de relocaliser* ». Un point de vue conforté par la pénurie de puces électroniques qui affecte depuis plusieurs mois les usines européennes entièrement dépendantes des importations asiatiques et américaines. Sans oublier le travail des bureaux d'études peu à peu transféré au Maroc ou en Inde.

La population est appelée à venir soutenir ce rassemblement car c'est l'avenir de la région, de nos enfants et petits enfants qui est en jeu.

Les retraités ne sont pas seulement solidaires de cette action, ils sont aussi concernés : la casse de l'emploi prive les caisses de retraite de cotisations et, par contre-coup, sert de prétexte au gel de nos pensions.

## Abakar : Association et tombola

La CGT a apporté son soutien à Abakar, jeune guinéen arrivé à Audincourt à 14 ans, qui y a appris le français et passé avec succès son CAP de cuisinier.

Malgré cette intégration réussie avec une promesse d'embauche en CDI dans ce secteur qui manque de main d'œuvre, et bien qu'il n'y ait rien à lui reprocher, le préfet du Doubs a décidé d'une expulsion scandaleuse.

Parce qu'il est sans famille et sans soutien,



le Comité de soutien continue de lui apporter une aide morale et matérielle et poursuit son action pour un éventuel emploi ici.

Le Comité s'est constitué en association à laquelle vous pouvez adhérer (5 € ou + pour 2021) et organise une tombola (billet à 5 €) avec en lots, des tableaux dont Henri, artiste peintre membre de notre section syndicale a très gentiment fait don à l'association.

## Site internet et conseils juridiques : une entraide utile

Selon la Cour des comptes, une retraite sur 6, prise en 2020, comporte une erreur financière. Le plus souvent au détriment du retraité.

Notre site internet, et tout particulièrement sa partie consacrée au calcul de la retraite et aux droits des retraités est consulté par des retraités de la France entière. Les explications et la fiche de calcul automatisée sont particulièrement appréciées : <http://retraitecsgtpsa.free.fr>

Beaucoup nous écrivent pour demander de l'aide ou un conseil. Dans la mesure du possible, nous essayons d'épauler les retraités souvent confrontés à la complexité des procédures et de l'administration.

En voici deux exemples récents :

### Trop-perçu de réversion

Un courrier de Annie :

« Bonjour,

*Je vous avais contacté en mai, car la Carsat me réclamait pour la pension de réversion un trop perçu de 15 500 euros.*

*Par vos conseils j'ai effectué immédiatement un recours, et je viens d'avoir au téléphone une personne de la Carsat qui m'indique l'effacement total de cette dette, car ils reconnaissent n'avoir jamais réexaminé mon dossier, après avoir eu connaissance de ma retraite complémentaire.*

*Je leur ai fait part de l'état de dépression que m'avait induit cette erreur. Je trouve quand même inadmissible de devoir subir de tels traitements.*

*Je vous remercie beaucoup de m'avoir aidé.*

*Bien à vous*

*Annie »*

### CSG et part fiscale

La situation de Houria

Houria a élevé seule ses deux enfants. Comme elle a de faibles revenus, elle n'est pas imposable.

Mais en retraite, elle se retrouve à payer la CSG. Après étude de son dossier, il apparaît que l'administration des impôts a omis de lui attribuer la demi-part supplémentaire à laquelle elle a droit et qui lui éviterait de payer la CSG.

Le petit courrier qui va bien, et Houria devrait pouvoir toucher ce qui lui est dû.



Nouvelles preuves, s'il en était besoin, de l'utilité de l'entraide et de l'action syndicale des retraités.

## Agenda

Avec un peu de liberté retrouvée, nous pouvons reprendre un rythme d'activité plus normal :

- **Mardi 22 juin : Rassemblement pour l'emploi**  
De 10H30 à 15H devant PSA Portière Montbéliard
- **Jeudi 24 juin : Réunion du collectif-retraités**  
A 14H Parc du Près-la-Rose
- **Mardi 24 août : Congrès du syndicat**  
Heure et lieu à confirmer
- **Jeudi 2 septembre : Réunion du collectif-retraités**  
A 14H Parc du Près-la-Rose



Bien que nous soyons nombreux à être vaccinés, nous maintenons pour l'instant nos réunions « en extérieur », afin de permettre à chacune et chacun de participer sans risque et sans appréhension.